



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE FINANCEZ VOTRE EFFORT EN R&D !

INNOVATION

PUBLIC CONCERNÉ

Entreprise développant une activité de Recherche et Développement (R&D)

—

MODALITÉS

Sur rendez-vous avec un conseiller de votre CCI

—

TARIF

850 € HT par jour

—

0820 012 112
0,12 €/minute
entreprises.cci-paris-idf.fr

VOTRE OBJECTIF

Vous dirigez une entreprise et l'une de vos priorités est d'accroître votre compétitivité.

Dans un environnement technologique et réglementaire en constante mutation, vous recherchez conseil et accompagnement pour poursuivre votre croissance dans les meilleures conditions.

Vous avez décidé de développer votre activité de R&D en recrutant des collaborateurs qualifiés (chercheurs, ingénieurs, techniciens...) et/ou en investissant dans ce domaine.

Savez-vous qu'il existe le Crédit Impôt Recherche auquel vous pouvez, sans doute, prétendre ?

NOTRE SOLUTION

Le conseiller spécialisé en innovation de votre CCI vous accompagne dans votre démarche :

- il vous aide à constituer votre demande de Crédit Impôt Recherche, à sécuriser votre déclaration et à acquérir une méthodologie pour être en totale autonomie dans vos sollicitations ultérieures.
- vous pouvez bénéficier tout au long de la prestation d'un juriste fiscaliste de votre CCI pour sécuriser l'ensemble des points juridiques de votre dossier.

LE DISPOSITIF

L'accompagnement pour l'obtention du Crédit Impôt Recherche se déroule en trois étapes :

- identification des projets éligibles que vous avez réalisés au cours de l'année N
- détermination du montant du Crédit Impôt Recherche au regard des dépenses éligibles et aide à la déclaration CIR
- appui à la rédaction du dossier justificatif technique et financier.

Votre conseiller spécialisé en innovation vous guide en vous transmettant la méthodologie de justification.

Par ailleurs, le conseiller de votre CCI peut vous proposer des prestations et outils complémentaires adaptés à votre entreprise : statut Jeune Entreprise Innovante, Crédit Impôt Innovation, aides financières spécifiques...